



Union Nationale des Parachutistes (U.N.P.)

Association loi de 1901 – Reconnue d'utilité publique, décret du 11 septembre 1978
Membre de la Fédération Nationale André Maginot – Groupement 250

Communication du Général Patrice CAILLE *Relative au COVID 19*

Amis Parachutistes de l'UNP

Depuis janvier une épidémie de Coronavirus COVID-19 se propage en France, en Europe et dans le monde.

Sur toutes les chaînes de télévision le Président de la République s'est adressé à la Nation, hier soir 12 mars 2020, et a fixé les deux objectifs retenus pour tout le Pays : **la protection des Français** (et en particulier les plus vulnérables : personnes de plus de 70 ans et celles connaissant une fragilité malade ou physiologique) et **le freinage du développement de l'épidémie**.

Vous connaissez tous les actions concrètes élaborées pour atteindre ces objectifs.

L'UNP doit donc s'inscrire dans l'action menée par les autorités gouvernementales et sanitaires pour vaincre ce nouvel « ennemi ».

Aussi au plan national l'UNP annule toutes les réunions Régionales et ou de sections prévues à ce jour, et les reporte à une date ultérieure.

S'agissant du Congrès de Besançon, il convient de ne pas précipiter les décisions. Avec un peu de recul nécessaire, car les délais n'ont pas été fixés par les autorités pour la durée des mesures de protection, le Conseil d'Administration prendra une décision à la mi-avril, et après étude du contexte général et de ses conséquences, arrêtera la suite à donner : maintien en l'état, maintien en mode dégradé, report, annulation, Tous les DR, Présidents de section, et autres responsables seront informés en temps réel des décisions. Il sera bien évidemment tenu compte des éventuels engagements individuels déjà pris. Le DAF étudie actuellement les possibilités juridiques relatives à cette question.

Au niveau des sections il faut limiter les réunions et participations aux activités et cérémonies pour toute la durée de l'application des mesures gouvernementales, sans pour autant oublier nos Anciens qui vont être encore plus isolés.

Au niveau individuel dans la vie quotidienne, et compte tenu de la moyenne d'âge des membres de l'UNP, l'application stricte des gestes protecteurs et des attitudes de sauvegarde est de rigueur. La préservation des effectifs est prioritaire, la vie humaine étant la plus grande valeur à sauvegarder pour notre Pays. Il faut aussi rappeler que les « petits-enfants », que beaucoup de grands-parents pourraient vouloir garder, sont peu vulnérables mais sont des porteurs sains facilitant la transmission du virus.

Le comportement de l'UNP, collectivement et individuellement, contribuera à la résolution de cette crise, et doit être un exemple d'esprit civique pour tous nos compatriotes.

Je vous donnerai toutes les informations et décisions voulues dès que cela sera nécessaire ou utile.

Je demande à tous les destinataires de diffuser cette communication à chacun des membres de l'UNP placés sous leur responsabilité. Une fois encore que l'UNP contribue au combat national, avec le soutien de Saint Michel !

Général (2S) Patrice CAILLE
Président de l'Union Nationale des Parachutistes

Siège : 76, rue Marc Sangnier 94700 Maisons-Alfort